



DESCRIPTIF PRODUIT

0,004% m/m de Brodifacoum (N° CAS : 5607310-0) / Amérisant.

N° AMM : FR-2014-0152 Société Belgagri - 4480 ENGIS - BELGIQUE

Support	Concassé de blé et de maïs
Cible	Rats et souris
Usages	Professionnels de la lutte contre les rongeurs.
Zones d'utilisation	Aux abords et aux alentours des habitations
Référence(s)	RD-BRD-20040: Seau de 5 Kg RD-BRD-20036 : Seau de 10 kg

UTILISATION

A) ATTRACTION L'arôme diffusé par la pâte PROPASTA® attire les rongeurs.

B) ACCEPTATION La mouture, à base de farines de céréales sélectionnées, d'huile végétale, de sucre et d'arômes de qualité alimentaire, est très bien acceptée.

C) ÉLIMINATION Les rongeurs meurent quelques jours après son ingestion, évitant ainsi toute méfiance vis-à-vis des membres d'une même colonie.

METHODE D'APPLICATION / DOSE

☐ **Contre les rats** : 6 appâts (60 g) de 5 à 10 mètres exclusivement dans des postes d'appâtage

☐ **Contre les souris** : 1 appât (10 g) espacées de 3 à 5 mètres

Positionner les appâts près des endroits fréquentés par les rongeurs, tous les 3 à 10 m, selon l'espèce visée et le niveau d'infestation. Placer les postes d'appâtage en zone non submersible et à l'abri des intempéries. Adapter le nombre de sachets préconisés par poste d'appâtage à la dose efficace recommandée et respecter les intervalles d'application du produit.

Le nombre de postes d'appâtage est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation. La dose ou le nombre de sachets disposés par poste d'appâtage doit être adapté aux doses d'applications validées.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Les postes d'appâtage ne doivent pas être utilisés pour contenir d'autres produits que des rodenticides • Le port de gants conforme à la réglementation est obligatoire. Le référentiel technique à suivre est la norme NF EN 374 (parties 1,2 et 3) • Se laver les mains après utilisation • Retirer tous les postes d'appâtage après la fin du traitement.

Ne pas nettoyer les postes d'appâtage entre 2 applications • Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage • Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations • Déposer les postes d'appâtage usagés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié